

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2023



**Conseil de
Développement
Pays de Lorient**

Kuzul Diorren Bro an Oriant



Dans le cadre de l'article L5211-10-1 du code général des collectivités territoriales, les établissements publics de coopération intercommunale Lorient Agglomération (LA), Quimperlé Communauté (QC) Blavet Bellevue Océan Communauté (BBO), ci-dessous désignés comme les EPCI, reconnaissent l'association « Conseil de Développement Pays de Lorient » (CDPL), comme leur conseil de développement commun compétent pour l'ensemble de leurs périmètres.

Le "Pays de Lorient-Quimperlé" regroupe ainsi 46 communes pour 28 0672 habitants.

TABLE DES MATIERES

I. RESUME	3
II. PREAMBULE	5
III. LE CONSEIL DE DEVELOPPEMENT DU PAYS DE LORIENT	6
IV. SAISINES	7
V. GROUPE DE TRAVAIL	10
VI. INSTANCES	13
VII. RENCONTRES	14
VIII. COLLABORATION ENTRE DIFFERENTS CONSEILS DE DEVELOPPEMENT	15
IX. OBJECTIF 2024	18

I. RESUME

Le Conseil de Développement du Pays de Lorient est reconnu comme le conseil de développement compétent pour les établissements publics de coopération intercommunale de Lorient Agglomération, Quimperlé Communauté et Blavet Bellevue Océan Communauté. Son principal but est de réaffirmer la valeur de l'expression citoyenne et d'engager une réflexion collective en vue de dynamiser le territoire, en le rendant plus innovant, réactif, solidaire et attrayant. Une nouvelle dynamique a été mise en place depuis les élections de juin 2023.

Le Conseil de Développement a vocation de jouer un rôle de propositions sur les politiques publiques, d'animation de réseaux d'acteurs, de facilitateurs de projets et d'animateurs du débat public.

Les subventions des trois intercommunalités et de la Région Bretagne ont été maintenues, soulignant l'importance de l'expertise citoyenne.

Le Conseil de Développement est composé de quatre collèges : citoyens, associations, entreprises et partenaires sociaux, organismes publics et parapublics. Il compte 64 structures et citoyens adhérents et dispose d'un conseil d'administration de 24 membres, élus de manière paritaire parmi les adhérents et représentants des quatre collèges.

Le Conseil de Développement a été saisi de plusieurs sujets, tels que le Programme Local de l'Habitat, le Pacte de cohérence régionale et territoriale, et la Charte de coopération. Des avis et contributions ont été rendus sur ces sujets, mettant en avant l'importance de l'innovation, de l'expérimentation et de la participation citoyenne.

Le groupe de travail "culture" s'est réuni régulièrement pour discuter de sujets culturels et a organisé les Assises citoyennes de la culture en Pays de Lorient. Des avancées ont été réalisées dans la promotion de la culture du Pays de Lorient, notamment en matière de langue bretonne.

Le Conseil de Développement a participé à différentes instances et rencontres, telles que le Groupe d'action local, le Programme LEADER, le GALPA, le DLAL, le Comité de pilotage du Contrat local de santé, et des rencontres avec les élus et les acteurs du territoire. Il a également participé à des formations et à des collaborations avec d'autres conseils de développement (réseaux des CD bretons...).

Pour l'année 2024, le Conseil de Développement prévoit de mettre en place une stratégie axée sur l'inclusion et souhaite renforcer les liens avec les habitants et les partenaires du territoire en organisant des rencontres sur différents thèmes. Ses objectifs sont de favoriser la présence active de membres plus jeunes et de développer son implantation et ses liens avec l'ensemble du territoire couvert par le Pays de Lorient Quimperlé.



LES CONSEILS DE DÉVELOPPEMENT:
UN OUTIL POUR SENSIBILISER
AUX ENJEUX COMMUNAUTAIRES



II. PREAMBULE

Le Conseil de Développement du Pays de Lorient est reconnu comme le conseil de développement commun compétent pour les établissements publics de coopération intercommunale de Lorient Agglomération, Quimperlé Communauté et Blavet Bellevue Océan Communauté. Son objectif principal est de redonner du sens à la parole citoyenne et de réfléchir collectivement pour rendre le territoire plus innovant et réactif.

Une nouvelle dynamique a été instaurée depuis les élections de juin 2023 qui a élu son nouveau Bureau. Ce nouveau bureau s'est consacré, au cours du deuxième semestre, à réorganisation du Conseil de développement du pays de Lorient, ce qui demande du temps et de l'énergie. Cette nouvelle équipe, qui a su renouer des liens les élus, est déterminée à se projeter dans l'avenir sur des bases solides et durables.

Le Conseil de Développement joue un rôle de proposition sur les politiques publiques, d'animation de réseaux d'acteurs, de facilitation de projets et d'animation du débat public. Les subventions des intercommunalités et de la Région Bretagne ont été maintenues, soulignant l'importance de l'expertise citoyenne. La Région encourage également la mutualisation des conseils de développement au-delà des intercommunalités. Le soutien financier de la Région est conditionné à la représentativité du conseil, tant au niveau des acteurs et des enjeux traités que de la représentation égale des hommes et des femmes.

III. LE CONSEIL DE DEVELOPPEMENT DU PAYS DE LORIENT

Conformément à ses statuts et à son règlement intérieur, l'association se réunit en Assemblée Générale composée de l'ensemble de ses membres, répartis en quatre collèges, comme suit :

- Citoyens
- Associations
- Entreprises et partenaires sociaux
- Organismes publics et parapublics

En 2023, le conseil compte 64 adhérents, comprenant à la fois des structures et des citoyens. Il a joué un rôle actif dans des saisines et des groupes de travail, tout en maintenant une communication régulière via des lettres d'information et une page Facebook. Il est doté d'un Conseil d'Administration paritaire de 24 membres, personnes morales et personnes physiques.

Voici la répartition des postes au sein du bureau par collège :

- Présidente : collège "citoyens"
- Secrétaire : collège "association"
- Trésorier : collège "entreprises et partenaires sociaux"
- Trésorier-adjoint : collège "citoyens"
- Vice-président des relations extérieures : collège "entreprises et partenaires sociaux"
- Vice-président de la communication interne et externe : collège "entreprises et partenaires sociaux"
- Vice-présidente des ressources : collège "citoyens"
- Vice-président de la coordination des groupes de travail : collège "citoyens"

Soucieux d'optimiser son fonctionnement, le Conseil de développement de Lorient a initié une réflexion sur sa restructuration interne, avec le soutien du cabinet d'expert LJ Conseil...

Contexte et attentes :

Au cours des deux dernières années, le Conseil de développement a fait face à des difficultés de stabilité interne. Par conséquent, il est nécessaire de bénéficier d'un soutien pour accompagner le Conseil de développement du pays de Lorient dans les objectifs suivants :

- Renforcer la cohésion entre les membres, notamment avec les nouveaux arrivants.
- Consolider le fonctionnement du Conseil de développement du pays de Lorient afin qu'il puisse pleinement jouer son rôle.

Plusieurs réunions préparatoires avec le bureau élargi ont permis de mettre en place deux séminaires, aboutissant à une réorganisation et à l'introduction de nouveaux outils pour la gestion des groupes de travail.

IV. SAISINES

1. Programme Local de l'Habitat 2024-2029



L'opinion des jeunes est d'une importance capitale, notamment en ce qui concerne les questions relatives au logement. Nous vous convions à participer à une réunion ouverte à tous les jeunes âgés de 16 à 34 ans. Cet événement est organisé par le Conseil de développement du Pays de Lorient en collaboration avec la mission locale Réseaux pour l'Emploi du Pays de Lorient. Son objectif est de recueillir l'avis des jeunes sur le sujet du logement afin de le transmettre aux décideurs locaux. Vos propositions, réactions et avis sont indispensables pour nous.

Le 3 juillet 2023, un avis a été rendu sur le diagnostic du Programme Local de l'Habitat (PLH), avec des compléments et des recommandations pour la priorisation et l'arbitrage du programme. Pendant cette période, une stagiaire de l'Université Bretagne Sud a été accueillie pour travailler sur l'aménagement et l'urbanisme des territoires littoraux. Le PLH vise à coordonner les politiques sectorielles de l'habitat, mais il est soumis à plusieurs lois réglementaires.

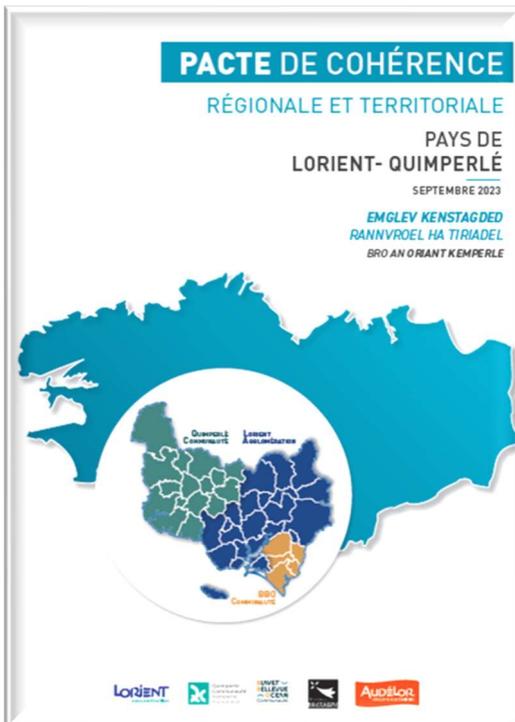
Face à cette complexité réglementaire et aux différentes crises, le Conseil de développement du Pays de Lorient propose la mise en place d'un processus d'innovation et d'expérimentation axé sur différents aspects de l'habitat. Une Journée de Partage et de Sensibilisation a été organisée le 21 juin 2023, en partenariat avec le Groupe Lb Habitat et Radio 162, pour aborder les questions du logement, de la mobilité et de l'inclusion. Cette journée a rassemblé environ cinquante personnes, y compris des résidents, des associations et des élus, offrant une occasion unique d'échanger des expériences et de participer à des ateliers de sensibilisation.

Une interview a également été prévue pour recueillir des histoires, des idées et des expériences afin d'enrichir le Plan Local de l'Habitat à venir, contribuant ainsi à l'amélioration de la communauté et à la création d'un Pays de Lorient plus inclusif et accessible.



2. Pacte de cohérence régionale et territoriale

Le Conseil de Développement du Pays de Lorient, consulté le 9 octobre 2023 pour donner son avis sur le Pacte de cohérence régionale et territoriale, exprime son intérêt à participer activement à ce Pacte. Voici un résumé de leurs principales observations :



- Tourisme durable : Recommande une approche plus modérée du tourisme en tenant compte de son impact environnemental et des problèmes de logement. Souligne l'importance de la loi Zéro Artificialisation Nette.
- Logement : Insiste sur la nécessité d'innover pour répondre aux besoins des habitants et éviter les difficultés économiques et sociales.
- Stratégie énergétique et climatique : Appelle à une responsabilité sociale accrue des entreprises et à anticiper les effets du changement climatique en impliquant davantage les acteurs économiques.
- Mobilité : Remet en question l'importance de l'aéroport et préconise le développement des mobilités douces pour résoudre les problèmes de trafic routier.
- Culture, sport et santé : Souligne l'importance de la coopération dans ces domaines et insiste sur la nécessité de réduire les inégalités territoriales de santé.

Le Conseil de Développement du Pays de Lorient souligne l'importance d'intégrer des objectifs clairs, des indicateurs précis et des échéances dans le Pacte, ainsi qu'une représentation équitable de toutes les collectivités. Exprime la volonté de contribuer activement au suivi et à la réalisation des ambitions du Pacte.

3. Charte de coopération

Le Conseil de développement du Pays de Lorient a été chargé de proposer une charte de coopération avec les trois intercommunalités dont il dépend. Une proposition sera présentée aux intercommunalités en janvier 2024.

La charte vise à préciser les conditions, les échanges et les modalités de collaboration entre le Conseil de développement du Pays de Lorient et les intercommunalités de Lorient Agglomération, Quimperlé Communauté et Blavet Bellevue Océan Communauté.



V. GROUPE DE TRAVAIL

1. Groupe de travail "Culture"



Le groupe de travail "culture" du Conseil de développement du Pays de Lorient s'est réuni régulièrement pour échanger, s'informer et travailler sur des sujets culturels. Ces réunions ont été suivies par une dizaine de personnes présentes physiquement et une vingtaine d'autres qui ont suivi les comptes-rendus. Les sujets abordés ont ensuite été débattus publiquement et ont nourri les échanges avec les élus locaux.

Un événement majeur de l'année a été l'organisation des "Assises citoyennes de la culture en Pays de Lorient", qui ont rassemblé une soixantaine de personnes aux profils variés. Le thème de cette édition était "Les lieux de lien et de culture". Les discussions ont révélé une forte demande pour plus de lieux culturels, en particulier des lieux non institutionnels, ouverts et accessibles, où les acteurs locaux pourraient organiser des événements et des programmes. L'idée d'un recensement ou d'un "atlas culturel" du Pays de Lorient a également été évoquée à plusieurs reprises.

Le groupe culture du Conseil de développement du Pays de Lorient a souligné l'importance de faire de la question des lieux et de la culture un enjeu politique à l'échelle du Pays et des communautés de communes. Des progrès ont été réalisés, notamment avec la préparation d'un plan politique sur la langue et la culture bretonne, en concertation avec les acteurs locaux. Le groupe culture a également été à l'origine de la signature de la charte Ya d'ar Brezhoneg et de l'invitation du journaliste Michel Feltin Palas pour nourrir le débat sur les cultures minorisées. La Charte Ya d'ar Brezhoneg a été signée le 10 novembre 2023 en présence du Député Paul Mollac et de l'Office public de la langue bretonne.

Le Conseil de développement du Pays de Lorient joue un rôle essentiel dans la promotion de la culture du Pays de Lorient et souhaite être en cohérence avec les politiques locales. L'objectif est de valoriser l'identité culturelle et l'attrait du territoire en mettant en avant la langue bretonne, considérée comme un héritage du passé et une pratique linguistique contemporaine.

Les Assises citoyennes de la culture acte 2 ont réuni une soixantaine de personnes, citoyens, professionnels et élus. Elles ont permis d'aborder la question des lieux de culture, de faire le bilan des avancées depuis les premières assises et de discuter de l'élaboration participative d'un schéma politique culturel de territoire. Une étude sur les emplois dans la culture a également été présentée lors de ces assises.

2. Groupe Démocratie et Citoyenneté



Le groupe Démocratie et Citoyenneté du Conseil de développement du Pays de Lorient a soutenu une initiative visant à améliorer la compréhension des compétences des communes et de l'EPCI (Établissement Public de Coopération Intercommunale) par les habitants. Cette initiative a pris la forme d'ateliers pratiques et ludiques destinés aux adultes et aux enfants, dans le but de favoriser une meilleure connaissance des enjeux locaux.

En outre, le groupe a participé à des réunions préparatoires et à une journée portes ouvertes organisée par Quimperlé Communauté, où environ une centaine de personnes ont pu échanger et découvrir les actions du Conseil de développement du Pays de Lorient.

À Quimperlé Communauté, le groupe « Démocratie locale » rassemble des élu-e-s de la plupart des 16 communes de l'Établissement Public de Coopération Intercommunale (EPCI) qui souhaitent travailler à améliorer les relations entre élus et habitants.

Comme ailleurs, ils et elles butent souvent sur le fait que les habitants connaissent peu les compétences respectives des communes et de l'EPCI et les enjeux qui s'y jouent.

Aussi, pour tenter d'y remédier, les élu.es ont décidé « d'ouvrir les portes » de l'EPCI en demandant aux personnels des services d'imaginer des ateliers, concrets et ludiques, pour les adultes mais aussi pour les enfants, pour améliorer cette connaissance.

Le groupe Démocratie et Citoyenneté du CDPL a accompagné cette démarche (comme il avait accompagné l'opération Parlons-Nous ! à l'automne 2022) en étant présent lors des trois réunions préparatoires ainsi que pendant la matinée du 30 septembre à l'occasion de ces portes ouvertes dans les locaux de Quimperlé Communauté. Un temps d'échanges qui a vu le passage d'une petite centaine de personnes et qui a permis de présenter l'action du CDPL.

3. Groupe Gens du voyage

Elisabeth LE MESTRE, coordinatrice du schéma départemental d'accueil et d'habitat des gens du voyage du Morbihan, et Monsieur Rault du service de la préfecture, ont présenté le schéma départemental d'accueil et d'habitat des gens du voyage.

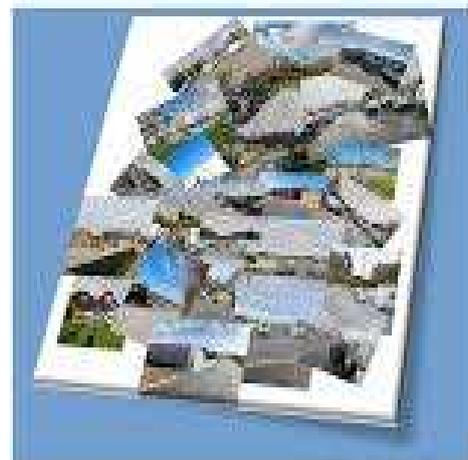
Les constats et recommandations du Conseil de développement du Pays de Lorient étaient en accord avec ce nouveau schéma, mettant en évidence des problématiques telles que les terrains, la scolarité, la santé, l'éducation à l'environnement, le fossé numérique et les préjugés. Il a été souligné la nécessité de favoriser les interrelations et de travailler en collaboration avec les associations d'autres territoires pour accompagner un travail de médiation.

Le changement climatique a également été évoqué, notamment en ce qui concerne les déplacements des familles de gens du voyage qui arrivent plus tôt dans l'année sur le territoire, créant des difficultés d'accueil en période estivale. Des recours juridiques sont parfois déposés et des arrêtés préfectoraux sont pris. La loi ZAN est également pertinente pour définir des emplacements viables. Il a été souligné que l'agglomération et les communes n'ont pas suffisamment pris en compte cette population par le passé, et qu'il est nécessaire d'accompagner un changement de pratiques. D'autres sujets ont été abordés, tels que la place des gens du voyage dans le Plan Local d'Urbanisme (PLU) et l'idée d'intégrer des aires dans la Politique de la ville. Un projet commun avec le soutien de M. Rault et Mme Lemestre a été évoqué.

Une possibilité d'action a été évoquée concernant l'histoire des gens du voyage du Pays de Lorient pendant la Seconde Guerre mondiale. Cette action vise à mettre en valeur leur identité culturelle et leur légitimité en tant que citoyens et habitants du Pays de Lorient. Pour célébrer le 80e anniversaire de la libération, cette action pourrait prendre la forme de rencontres ou d'une exposition réunissant les gens du voyage, les élus et les habitants sédentaires.



SCHEMA DEPARTEMENTAL D'ACCUEIL ET D'HABITAT DES GENS DU VOYAGE DU MORBIHAN 2023/2029



VI. INSTANCES

Le Conseil de développement du Pays de Lorient participe à plusieurs instances dans le cadre de son engagement territorial.

Voici un résumé des principales activités :



- Participation au Groupe d'action local (GAL) Pays de Lorient - Quimperlé, qui vise à promouvoir le développement local dans la région.
- Implication dans le Programme Liaison entre action de développement de l'économie rurale (LEADER) pour la période 2023-2027. Le Conseil de développement du Pays de Lorient est représenté par 10 membres de manière paritaire.
- Participation au Groupe d'action locale pêche et aquaculture (GALPA) Pays de Lorient - Quimperlé, qui se concentre sur le développement local dans le domaine de la pêche et de l'aquaculture.
- Engagement dans le Développement local mené par les acteurs locaux (DLAL) et le Fonds européen pour les affaires maritimes, la pêche et l'aquaculture (Feampa) pour la période 2021-2027, notamment au sein de la Commission mer et littoral.
- Comité des partenaires mobilité Quimperlé Communauté
- Participation au Comité de pilotage du Contrat local de santé de Lorient Agglomération, Blavet Bellevue Océan communauté.

VII. RENCONTRES

Ces rencontres et participations permettent d'établir des liens avec les élus et les acteurs du territoire, de réfléchir collectivement sur des enjeux culturels et territoriaux, pour contribuer à des projets de développement local



- Rencontres avec différents acteurs du territoire, tels que les présidents des communautés Blavet Bellevue Océan, Quimperlé et Lorient Agglomération, ainsi que des représentants de la Région Bretagne, d'Audélor et de la préfecture
- Participation à des événements tels que les 10èmes Rencontres nationales Projets artistiques et culturels en milieu rural à Chateaulin, l'Université d'été d'Ar Nevez à Brennilis, et des rencontres interconnaissance avec les CESER et les conseils de développement.
- Mairie de Lorient, le service culture aspire à renforcer les liens avec le conseil de développement du pays de Lorient en favorisant les échanges, la collaboration. Nous discutons de l'importance de mutualiser nos ressources, de mettre en place une politique cohérente à l'échelle de l'agglomération et du pays de Lorient, ainsi que d'explorer de nouveaux modèles économiques. Les échanges de points de vue ont démontré une convergence d'idées prometteuse.

VIII. COLLABORATION ENTRE DIFFERENTS CONSEILS DE DEVELOPPEMENT

1. Réseau des Conseils de développement bretons



Le 26 juin, une formation intitulée "Design Territorial - Utilisation de cartographie pour construire collectivement des projets de territoire thématiques" a eu lieu au Conseil Développement du Pays D'Auray (Codepa).

L'objectif était d'embarquer tous les acteurs d'un territoire pour faire émerger des projets répondant aux besoins réels de l'écosystème territorial, créer des écosystèmes de valeur et favoriser la co-construction pour lever les oppositions.

Une autre formation sur la participation et la mobilisation citoyenne a eu lieu le 5 décembre 2023 à Quimper, réunissant des membres et des salariés des Conseils de développement de différentes régions.

L'objectif était de mieux comprendre le fonctionnement des conseils de développement, leur rôle dans le développement territorial et leur contribution à l'intérêt général, ainsi que de se positionner en tant qu'acteur du renouvellement des conseils de développement dans leur contribution au développement territorial.

2. Coordination nationale des conseils de développement

La coordination nationale des conseils de développement assure la gestion courante du réseau et de son comité d'animation. Elle est composée du groupe de coordination du réseau, des président-e-s ou des représentant-e-s des animateurs-trices des conseils de développement.

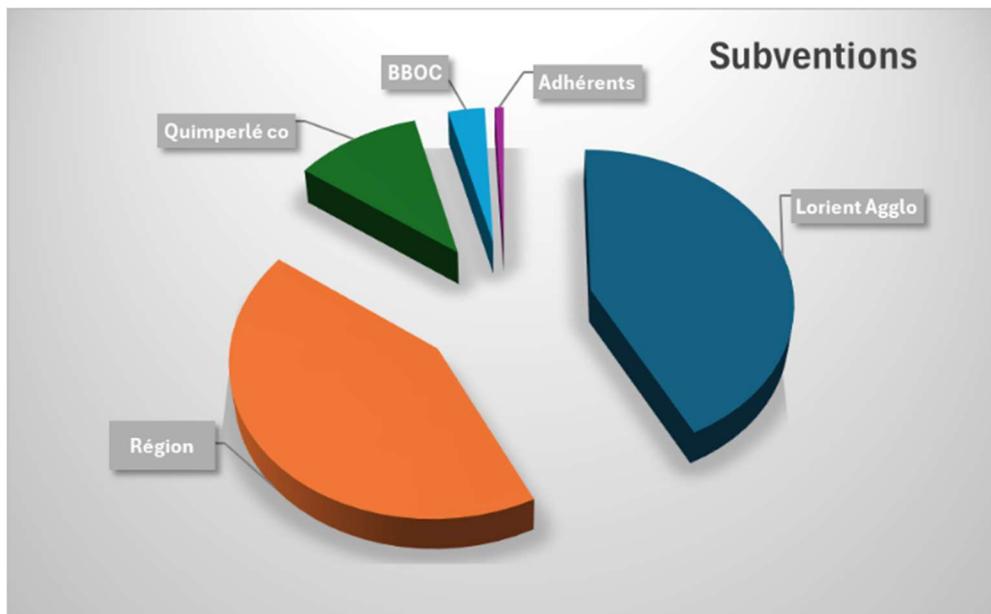
Dans le cadre de l'amélioration des lignes ferroviaires en Bretagne, une collaboration entre différents conseils de développement a permis l'élaboration d'un Cahier d'acteurs. Ce Cahier d'acteurs a été remis au Conseil Régional de Bretagne et à la SNCF, et il a été récompensé lors des Trophées de la participation et de la concertation en 2023 une cérémonie coorganisée par Décider ensemble et la Gazette des communes.

La 14ème rencontre des conseils de développement, qui s'est déroulée du 13 au 15 novembre 2023 à Nancy, avait pour thème "Démocratie au quotidien : réconcilier représentation et citoyens". Cette rencontre a réuni 260 participants qui ont activement participé à de nombreux échanges, débats et réflexions sur cette question cruciale de la démocratie au quotidien et les moyens de réconcilier la représentation et les citoyens. Cette rencontre a renforcé la perception du Conseil de développement du pays de Lorient.

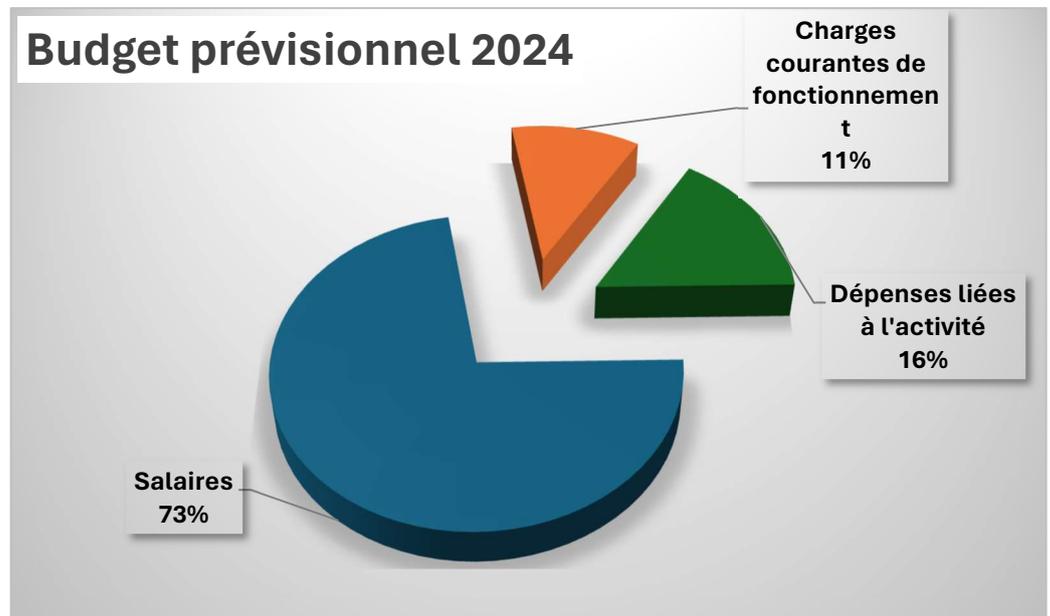
Il est évident que l'échelon local est actuellement fragilisé en raison des différentes crises. Les élus et les membres du Conseil de développement ont un rôle partagé à jouer. L'acceptabilité sociale revêt une importance capitale. Il est essentiel de trouver un équilibre au sein du Conseil de développement entre représentation et participation citoyenne afin d'être légitime. Il est également nécessaire de favoriser les échanges avec d'autres conseils de développement, que ce soit au niveau régional ou national, sur les thématiques choisies par notre Conseil. Certaines thématiques communes ont été identifiées, telles que l'eau, l'alimentation/agriculture, les mobilités et les énergies.

Il est également important de surveiller la mise en œuvre des lois (comme la loi 3DS) et des règlements. Enfin, la décarbonation et l'adaptation au changement climatique pourraient être des axes de travail associés à notre axe culture, en tant qu'outil de transition.





Les subventions que nous avons obtenues constituent un élément crucial de notre stratégie visant à promouvoir le développement local. Nous sommes déterminés à poursuivre l'utilisation efficace et responsable de ces ressources afin de maximiser leur impact positif sur notre territoire.



IX. OBJECTIF 2024

Pour l'année 2024, le Conseil de développement du Pays de Lorient a prévu une stratégie axée sur l'inclusion et la participation citoyenne. L'objectif principal est de donner la parole aux habitants devant les intercommunalités, afin de renforcer le dialogue et la collaboration avec eux. Pour ce faire, des rencontres seront organisées sur différents thèmes, permettant ainsi de créer des liens et des partenariats pour faire progresser le territoire.

Parmi les objectifs à venir, il est prévu de favoriser la participation active des membres plus jeunes. En intégrant cette dimension intergénérationnelle, le Conseil de développement du pays de Lorient souhaite créer un espace d'échange et d'écoute, où les idées et les aspirations de chacun pourront être prises en compte. Cette approche vise à encourager l'action collective et à mobiliser ceux qui sont animés par un intérêt profond pour le développement du territoire.

En résumé, la stratégie pour l'année 2024 du Conseil de développement du Pays de Lorient met l'accent sur l'inclusion, la participation citoyenne et la création d'un espace intergénérationnel propice à l'action collective."

